

Patronisez nos Annonceurs

**J. Clark & Son Ltee.**  
Edmundston, N.-B.

**JOYEUX NOEL  
A TOUS NOS CLIENTS**

Et nos sincères remerciements pour leur patronage durant l'année qui vient de s'écouler...

**FRANK E. FOURNIER,** Gérant.

**POUR CADEAUX**

Le magasin de Ferronnerie vous offre un choix d'articles utiles et idéals pour cadeaux: aluminium, fers électriques à repasser et à friser, machines à laver, — skis, patins, traîneaux, raquettes, tobaggans.

Une visite vous convaincra.

Nous Souhaitons à Tous Nos Nombreux Clients et Amis Un Joyeux Noël!

**MADAWASKA MERCANTILE Co.**  
**HARDWARE - QUINCAILLERIE**

Près de la Grande Ecole.

Henry J. Dubé Martin M. Thériault.

**SERVICE D'AUTOBUS**

**CLAVETTE**

Service à toutes les 30 minutes

**HORAIRE D'HIVER**

Le service se fera tout l'hiver si le public l'encourage.

**DEPART** chez M. Edouard Couturier à 8 heures du matin et à chaque demi-heure dans la journée.

**LE PARCOURS** — rue Victoria jusqu'à l'Hôtel Têtu, rue de la station du Témiscouata, rue de l'Eglise jusqu'à la 21ème Avenue, de celle-ci en gagnant la rue Canada, tournant devant l'Hotel-de-Ville et remontant la rue St-François jusqu'au Transcontinental, revenant sur la rue St-François, passant devant la pharmacie York puis continuant sur la rue Victoria jusqu'au point de départ.

**ARRETS** — deux minutes aux hôtels, devant le magasin de la Commission des Liqueurs et au Bureau-de-Poste — arrêt sur signal le long du parcours.

L'autobus ira à l'arrivée de tous les trains et conduira les passagers aux hôtels et sur son parcours régulier.

**PRIX:** 10c à 25c suivant la distance.

**A L'EGLISE** — Le tarif pour aller à l'église le dimanche sera pour l'hiver de 20c aller et retour ou 10c par voyage.

**CHEVAUX POUR VOYAGEURS** — Nous avons des chevaux au service des voyageurs qui parcourent la campagne en hiver Appelez Téléphone 151-41.

**Page Agricole**

**L'Amélioration d'un Troupeau Laitier**

— par —  
**M. Gustave Gaudet, bachelier en Sciences Agricoles et agronome officiel des comtés de Madawaska et Restigouche.**

"C'est la vache laitière qui est le producteur le plus économique de tous les animaux de la ferme."

Suite

Le succès, voilà l'avantage, gères, que procure le contrôle laitier. Précisons les avantages nombreux du contrôle de la production du lait. 1o Le contrôle est le plus sur et le plus radical de distinguer les bonnes vaches des mauvaises. Nous avons parlé de la sélection, du choix du reproducteur mâle, le contrôle permet au cultivateur de faire une sélection étroite des laitières de son troupeau. Un grand nombre de cultivateurs ont ainsi diminué de beaucoup leur troupeau, car plusieurs sujets ne produisaient pas assez pour payer leurs dépenses. Il est évident qu'ainsi l'industrie laitière n'est pas rémunératrice, si le quart, même quelquefois la moitié du troupeau, dépense les profits que rapporte l'autre moitié. Le contrôle permet la distinction des bonnes vaches et des mauvaises. Mais, que faut-il entendre par bonnes vaches? Une vache est dite bonne quand surtout elle produit beaucoup, et aussi quand elle consomme abondamment, mange régulièrement, est de bonne taille, bien portant et de bonne conformation laitière. Ayant ainsi fait son choix l'éleveur sait donc lesquelles envoyer à la boucherie, il ne risque pas alors d'envoyer les bonnes, ce qui arrive souvent quand on ne considère pas la production et le coût de l'alimentation. Il connaît aussi celles dont il doit conserver les génisses, ce qui lui permet d'établir promptement un troupeau avantageux; enfin connaissant la valeur de telle vache, il sait en demander le prix qu'il convient en cas de vente. 2o Le contrôle laitier permet de découvrir que bien des vaches de belle apparence ne produisent que peu, car, en général, les bonnes laitières n'ont pas toujours une belle apparence. 3o Le contrôle permet de s'apercevoir de la plus légère variation dans la quantité de lait donné, et encourage le propriétaire à rechercher les causes de toute diminution. Au point de vue de l'alimentation, le contrôle de la production donne lieu à une alimentation plus judicieuse; il permet de proportionner le grain à la quantité de gras produite. 5o Le contrôle fait voir qu'il est a-

vonageux de donner des fourrages succulents et digestifs en abondance. 6o Le contrôle de la production prouve de la façon la plus concluante qu'il y a tout avantage à donner aux vaches laitières les meilleurs soins possible: ceci comprend la traite régulière, une bonne stabulation, la protection contre les pluies froides, la propreté, la lumière et la ventilation dans l'étable. 7o Le contrôle de la production démontre qu'un grand nombre de bonnes vaches peuvent être conservées avec une plus petite quantité de fourrage. Ce n'est pas la parcimonie, mais de l'économie. Ici, on pourrait ajouter une quantité de citations de cultivateurs et d'éleveurs qui pratiquent le contrôle laitier et qui sont parvenus dans peu de temps à doubler la production moyenne de leur troupeau.

**Gymnastique fonctionnelle:** Tout organe qui fonctionne se développe, tout organe qui reste inerte s'atrophie. La mamelle de la vache laitière est extrêmement sensible aux excitations extérieures et particulièrement à celles de la traite. L'action d'exciter la sécrétion de la mamelle fera que celle-ci sera capable de sécréter une plus grande quantité de lait. Elle est comme tous les autres organes: plus elle fonctionne, plus elle est capable de fonctionner: plus elle sécrète de lait plus elle est capable d'en sécréter. La gymnastique fonctionnelle de l'appareil de lactation est produite de trois façons. 1o En traçant à fond, on augmente la production du lait et en quantité et en qualité. En qualité, car le premier lait est très pauvre et le dernier est très riche. D'après les analyses faites, la teneur du lait était de 17 pour cent dans le premier portion et de 7.5 pour cent dans la huitième portion. Donc une différence très marquée, en traçant bien à fond, en égouttant bien les trayons, on recueille donc le lait le plus riche. En quantité aussi car le meilleur moyen de faire tarir un vache, personne ne l'ignore, c'est de ne pas la traire à fond. 2o En traçant aussi souvent que possible. La fréquence des traites augmente la production lactée. Ce qui ne veut pas dire que vous ayez avantage à traire vos vaches sept fois par jour; la rareté de la main d'oeuvre ne le permet pas ainsi que le temps à la dispositi-

on du cultivateur. Mais, il est à conseiller après la semaine qui suit le vêlage de traire trois fois par jour toutes les vaches, mais surtout les jeunes. La traite supplémentaire du midi devrait être Les traites fréquentes sont sans contredit, un des meilleurs moyens de former une vache, d'en faire une bonne laitière. 3o En traçant à fond. La traite croisée donne de meilleurs résultats que la traite latérale ou droite. L'excitation portant sur un trayon de chaque côté étant plus considérable, la quantité de lait sécrétée est augmentée. Une expérience faite, a démontré que par la traite en croix on a augmenté la quantité de lait d'une livre par jour. A la fin de l'année, si le cultivateur possède un troupeau de quinze vaches, la production totale sera augmentée d'à peu près précieuse. (Ce que doit être la vache laitière, Bull. No. 52)

(A Suivre)

**COLLEGE DU SACRE-COEUR**

BATHURST-OUEST  
Tableau d'honneur du

Premier Degré  
Irénee Bouchard, Richard Boulé, Oscar Bourque, Eugène Babin, Valmond Coté, Patrice Cyr, Ernest Cléroux, Léopold Cormier, Gonzague Daigle, Mélem Daigle, Péa Daigle, Réginald Doucet, Arthur Duguay, Roméo D'Amours, Emile Després, Adolphe Durepos, Edgar Després, Gérard Dubé, Louis Duguay, Elie Dumaresque, Lorenzo Frenette, Paul-Emile Ferland, Augustin Gédéon, Cléo Jaillet, Edouard Jomphe, Léville Laforge, Nérée Lévesque, Gérard Labrie, Armand Landry, Elestin Légère, Raoul Martin, John McGraw, Jean L. Peloquin, Jean Bte. Paquet, Joseph Potvin, Aurèle Robichaud, Léville Robichaud, Prem. Robichaud, J. L. Ross, Gélas Robichaud, Judson Roy, Walter Savoie, Luc Savoie, Fidèle Thibault, Almas Tremblay, Jean Thibault, et Albini Vigneault.

Deuxième Degré  
Georges Allain, Ernest Allard, Normand Arsenault, Eustache Ampleman, Oscar Beaupré, Adrien Bellefleur, Emile Boucher, Antoine Bourgeois, Willie Bourgeois, Patrice Branch, Emile Blanchard, Gérard Blanchard, Dismas Boudreau, Edgar Comeau, Adolphe Cormier, Jean Chiasson, Amédée Cormier, Willie Carbonneau, Antoni Chiasson.

Réal Corriveau, Aldéric Daigle, Léon Daigle, Lionel Daigle, Louis Daigle, Aurèle Doucet, Rodolphe Doucet, John Duguay, Cyrille D'Amours, François Doucet, Rodolphe Doucet, Roger Desjardins, Louis Després, Gérard Forest, Adrien Frenette, Yves Frenette, Yvon Gallant, W. Goulette, Edouard Gaudet, Gérard Gaudreau, Jean François Gagnon, Vincent Gauthier, Maurice Gérin, Vincent Guimond, Georges Hack, Gérard Jaillet, Antoine LeBlanc, Félix Légère, Arthur Leger, Gérard Lévesque, Emery LeBlanc, Gerald Legère, Joseph Le Gessley, Gustave Le Gressley, Maurice Martin, Enoil Martin, Georges Michaud, Aldée Melançon, Albert Normandeau, Fernand Ouellet, Henri Paillard, Albert Pichette, J. L. Pinette, Edouard Poirier, Louis Poirier, V. Paquette, Arthur Richard, Albert Robichaud, Félicien Robichaud, François Richard, Lorenzo Robichaud, Robert Rouleau, Lionel Rousseau, Edouard Richard, Lucien Sainton, Duncan Sullivan, Alexandre Savoie, Georges Surette, Karl E. St. Laurent, Urgèle Thibault, Georges Thériault, Léo Veret, Roméo Violette, Cyrille Valée et Charles Wilson.

**HOTEL A LOUER**

GREEN RIVER HOTEL appartenant à J. Z. LeBlanc. A louer immédiatement pour cause de trop grande occupation par étudiants. S'adresser au propriétaire, Rivière-Verte, N. B. 415-22 déc. 415-22 déc. 415-22 déc.

**SAUCISSE "DAIGLE"**  
Toujours Fraîche!

**LISEZ ET FAITES LIRE LE MADAWASKA**

**NOTICE OF SALE**

To Denis Morrison, formerly of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, and all to whom it may concern:—

**NOTICE IS HEREBY GIVEN** that there will be sold at public Auction in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Wednesday the 15th day of February, A. D. 1928, at the hour of 2 P. M., the equity of redemption in the property of Denis Morrison, formerly of the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, which property is described as follows:—

"All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the province of New Brunswick, being part of Lot Number One (1), north of the River St. John, granted to the late Francis Rice, bounded and described as follows:—

Beginning at the easterly angle of Lot Number One hundred and Forty-four (144) in Block Two (2) on the subdivision plan of Lots called Riceland, prepared for J. Frank Rice and John M. Stevens, by Regis Thériault, Deputy Land Surveyor, dated November 5th, 1916; thence in a direction north, twenty-five degrees and thirty minutes east, along southeasterly boundary of twentieth Avenue for the distance of fifty feet to a post; thence in a direction north, sixty-six degrees and twelve minutes west for the distance of one hundred feet to a post; thence in a direction south, twenty-five degrees and thirty minutes west for the distance of fifty feet to another post; thence in a direction south, sixty-six degrees and twelve minutes east for the distance of one hundred feet to place of beginning. Known and distinguished as Lot Number One hundred and Forty-six (146) in Block Two (2) aforesaid, on said plan.

Together with all building, improvements and appurtenances to the same belonging.

The same having been seized under execution issued in the Supreme Court, King's Bench Division, at the suit of Ovide Robichaud against Denis Morrison, on the 28th day of November, A. D. 1927.

Dated this 12th day of December, A. D. 1927.

James E. Clair  
Sheriff Madawaska County.  
8 fs.-15 déc.

**Les Meilleurs Souhaits**

**Joyeux Noel**

**A Tous Mes Clients & Amis**

*Samuel Fuhrer*

**MAGASIN FUHRER**